

Les relations ONG ~ Entreprises

L'expérience du Groupe Initiatives

Mardi 9 septembre 2008 | Edite CHORAO



Effervescence des relations ONG~Entreprises

→ **Emergence du concept de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)**

→ **Essor de l'Investissement Socialement Responsable (ISR)**

→ **Evolution du positionnement d'ONG**

Positionnement des ONG / relations avec les entreprises

→ **Incitations fiscales pour les Entreprises**

Loi Aillagon du 01/08/2003

ONG : quelles motivations ?

- Plus de financements et de moyens pour plus d'actions
- Diversification des sources de financement pour plus d'indépendance
- Aider et encourager l'entreprise dans sa démarche sociale ou environnementale
- Comprendre les enjeux et le fonctionnement de l'entreprise
- S'appuyer sur la notoriété de l'entreprise pour une meilleure communication

ONG : quelles contraintes ?

- Difficulté pour conserver son indépendance
- Vigilance sur les impacts de ces relations
- Veiller à la transparence de ces relations par une bonne communication
- Formaliser une charte “éthique”
- Mobiliser des ressources internes pour un bon suivi des projets :
 - objectifs
 - suivi
 - impacts

ONG : quels risques ?

- Conflit d'intérêt
- Risque d'instrumentalisation de l'ONG
- Divergences d'opinion au sein de l'ONG
- Risque de perte de réputation et de crédibilité
- Dépendance financière

Entreprises : quelles motivations ?

- Expertise de l'ONG sur les thèmes sociaux et environnementaux
- Visibilité sur la volonté d'implication de l'Entreprise sur ces thèmes
- Action sur les risques sociaux et environnementaux de ses activités
- Valorisation son image auprès de ses partenaires et du public
- Visibilité sur des valeurs extra-financières de l'Entreprise

Entreprises : quelles motivations ?

- Une réduction de l'exposition au risque
- Créer une dynamique positive avec ses salariés
- Faciliter et pérenniser ses implantations à l'étranger
- Un avantage concurrentiel
- Une valorisation de l'image
- Avoir des réponses innovantes de la part de l'ONG

Entreprises: quelles contraintes ?

- Maîtriser les coûts
- Disposer des compétences nécessaires
- Maîtriser la qualité du partenariat dans la durée
- Mettre en place une communication régulière avec l'ONG
- Partager les valeurs de l'ONG
- Gérer la confidentialité des informations sensibles
- Connaître les ONG (domaines d'intervention et d'expertise)

Entreprises : quels risques ?

- Conflit d'intérêt
- Risque d'exposition accrue (activités plus "visibles")
- Risque de fuite d'informations
- Risque de perte de réputation
- Risques liés à la perennité de l'ONG

Typologie des relations :

■ Plaidoyer :

● Incitation / médiation

- veille,
- interpellation,
- sensibilisation

● Opposition

- contestation,
- dénonciation,
- manifestation,
- appel au boycott,
- lobbying

Typologie des relations :

■ Collaboration :

● Mécénat

- financier,
- en nature,
- technologique,
- de compétences

● Communication / marketing

- sponsoring,
- parrainage,
- produit-partage

● Collaboration opérationnelle

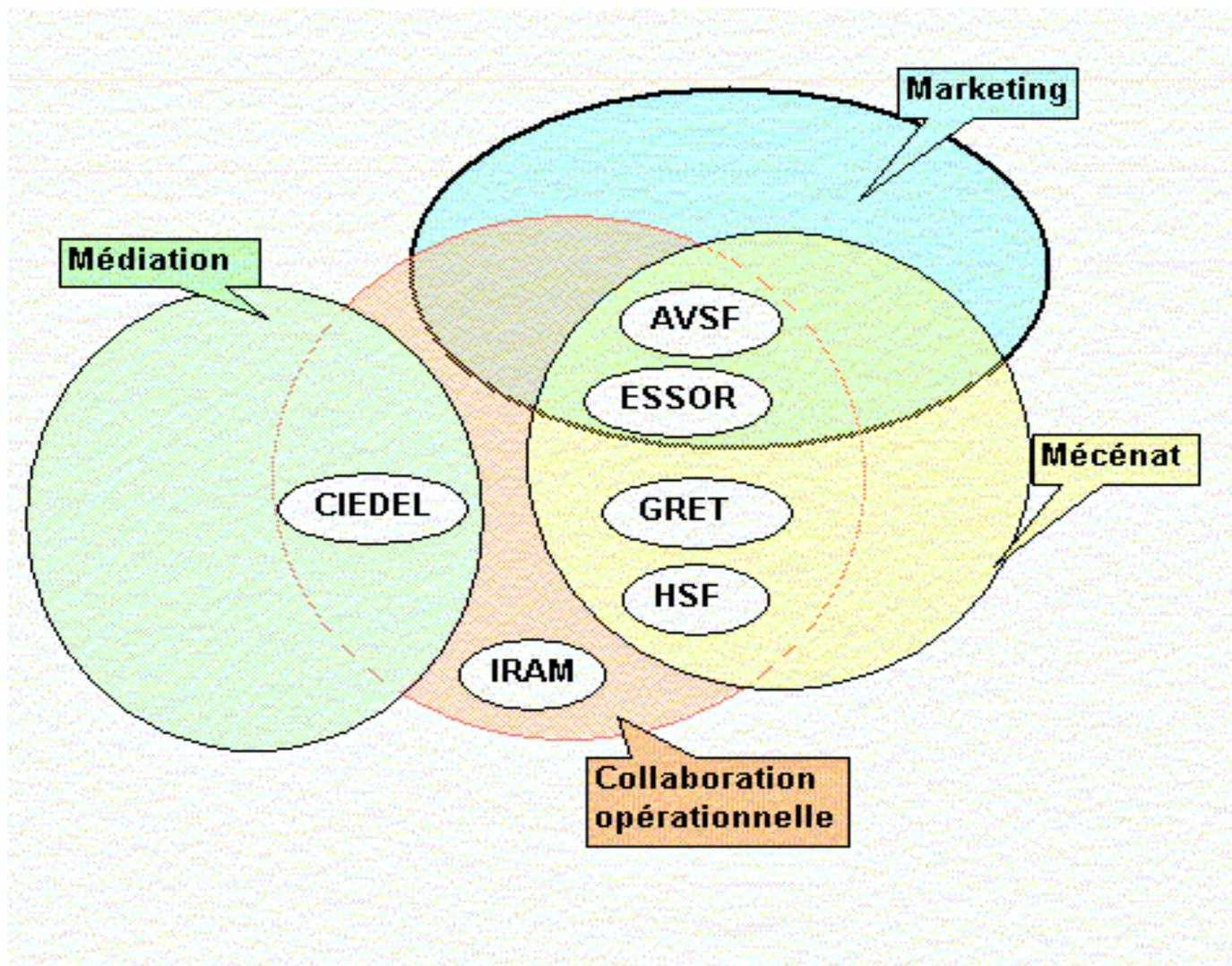
- concertation / dialogue
- information / formation
- autres prestations
- évaluation /audit / conseil
- programme sociétal / développement local
- programme d'accessibilité

Un exemple de référence :

<u>Typologie des relations selon l'étude de Mach Antoine</u>			
Types de relations entre ONG et entreprise		Illustrations	Rôle des ONG
Pression	Institutionnelle	Lobbying dans les institutions nationales et internationales	Critique
	Informelle	Manifestations, de Seattle à Gênes	
	Ciblée	Campagnes de sensibilisation, boycotts	
Partenariat	Orienté vers l'activité de l'entreprise	Labels, codes de conduite, certification sociale, soutien à une initiative individuelle	Soutien/expert
	Orienté vers l'activité de l'ONG	Sponsoring, marketing lié à une cause	Soutien
Évaluation	Indirecte	Les campagnes de pression et les partenariats reliant les ONG et entreprises sont pris en compte par les organes d'évaluation de la performance sociale de l'entreprise	Expert
	Directe	Des ONG créent ou collaborent avec des agences d'évaluation de la performance sociale des entreprises	

Source : Antoine Mach, *op. cit.*, p. 124.

Positionnement des membres du GI



Conclusions :
***Quelles perspectives pour les relations
ONG ~ Entreprises ?***

- La prise de risque d'instrumentalisation
- Associer les autres parties prenantes
- Une meilleure connaissance réciproque